

**DOSSIER DE PRESSE DES ORGANISATIONS PATRONALES
#CORONAVIRUS #Nouvelle-Calédonie #Entreprises #Salariés**



**NOTRE REPONSE AUX CONSEQUENCES ECONOMIQUES
DU CORONAVIRUS**

CONFERENCE DE PRESSE INTERPATRONALE

Du jeudi 19 Mars 2020 à 15H au MEDEF-NC

Dans un contexte économique local déjà très difficile et anxiogène et face à une crise sanitaire mondiale, **il est URGENT de faire front ensemble et de s'unir** pour gagner en efficacité et en réactivité.

C'est pourquoi les organisations patronales représentatives de Nouvelle-Calédonie, le MEDEF-NC, la CPME et l'U2P, se sont constituées en inter-patronale. Nous avons déjà expérimenté cette unité patronale, avec succès, lors de la création de la « Nouvelle-Calédonie Economique », à laquelle été également associée les chambres consulaires. Cette unité avait permis, à l'époque, de convaincre les élus nationaux de proroger l'aide à l'investissement outre-Mer jusqu'en 2025.

C'est donc la représentation de la **NOUVELLE-CALEDONIE ECONOMIQUE** qui se présente unie face à vous aujourd'hui.

Depuis hier, le coronavirus est présent en Nouvelle-Calédonie et nous devons nous préparer à une guerre sanitaire sans précédent sur notre territoire.

Nous sommes prêts à faire face à cette situation, mais pour la gagner, nous devons le faire ensemble, au côté de nos **salariés**, de nos **partenaires sociaux** et de nos **élus**. **Tous sont essentiels dans ce combat pour préserver notre environnement économique, nos outils de travail et nos emplois.**

DOSSIER DE PRESSE DES ORGANISATIONS PATRONALES #CORONAVIRUS #Nouvelle-Calédonie #Entreprises #Salariés

Ce midi, le gouvernement et le Haut-commissariat ont annoncé un ensemble de mesures fortes. Elles permettent surtout de limiter la propagation du coronavirus sur le territoire, mais elles ne répondent que partiellement aux conséquences économiques qui se font d'ores et déjà ressentir.

Aussi, nous avons interrogé nos entreprises adhérentes afin d'identifier les difficultés rencontrées ou à venir. Par leurs retours et nos positions en tant que représentants des organisations patronales, nous souhaitons apporter notre contribution pour déterminer les mesures qui doivent être prises le plus rapidement possible pour faire face aux conséquences économiques cataclysmiques qui s'annoncent. Aujourd'hui, les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme sont déjà lourdement impactés. Les autres secteurs seront peu à peu touchés également.

Il ne faut donc pas attendre que l'ensemble du monde économique calédonien chute pour prendre des dispositions, aussi nous soumettons les propositions suivantes :

« A SITUATION EXCEPTIONNELLE, Des Mesures et Réponses EXCEPTIONNELLES »

>> LE RETOUR A UNE UNITE TEMPORAIRE DE COMMANDEMENT

Pendant cette période exceptionnelle, il faut être réactif dans les prises de décisions. Aussi, il est primordial d'avoir une unité de commandement au niveau de la Nouvelle-Calédonie, ce que le mode de gouvernance actuel ne permet pas.

>> DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER A TITRE EXCEPTIONNEL

L'enjeu économique sur notre territoire sera similaire à celui de la Métropole, de l'Allemagne, de l'Espagne ou encore de l'Italie.

En Métropole, 300 milliards d'euros de garanties ont été débloqués ainsi que 45 milliards d'euros d'aide directe versés au secteur privé par l'Etat et les collectivités locales et régionales.

En ramenant ces chiffres à la Nouvelle-Calédonie, il faudrait avoir 150 milliards XPF de garanties bancaires et débloquer une première tranche de 30 milliards XPF pour aider le secteur privé. Il faudra probablement ajouter un financement complémentaire pour le régime chômage, en vue de financer le chômage partiel.

« Quel qu'en soit le coût, il faut gagner cette guerre ». Le Président Emmanuel MACRON.

DOSSIER DE PRESSE DES ORGANISATIONS PATRONALES #CORONAVIRUS #Nouvelle-Calédonie #Entreprises #Salariés

>> MESURES IDENTIQUES A CELLES MISES EN PLACE EN METROPOLE

Une **entreprise à l'arrêt ne fait pas de chiffre d'affaire**, mais elle doit continuer à faire face à des charges de toutes formes : salaires, charges sociales, loyers, énergie, remboursements d'emprunts, etc.

Nous demandons, pour toutes les entreprises impactées directement ou indirectement, **une exonération totale et définitive** des taxes, des impôts et des charges sociales (ces dernières représentent environ 15 milliards XPF par mois).

En outre, nous demandons que le gouvernement, avec le soutien de l'Etat, puisse apporter un soutien financier pour prendre en charge :

- les salaires,
- les loyers, l'eau et l'électricité,
- les traites bancaires,
- le chômage, quand cela s'imposera aux employeurs.

>> SUSPENSIONS DES TEXTES ET TRAVAUX EN COURS

Afin de ne pas rajouter de l'anxiété aux entreprises, il conviendrait de **suspendre toutes les réformes actuelles et toutes les instructions de dossiers en cours**.

L'énergie de chacun doit uniquement être placée dans le combat contre la situation générée par la pandémie qui nous touche !

>> INSTAURATION D'UN NUMERO VERT POUR LES ENTREPRISES

A l'instar du numéro vert mis en place par la DASS, nous souhaitons un numéro unique que les entreprises puissent appeler pour l'ensemble des mesures qui les concernent et qui sont aujourd'hui traitées par des directions et institutions différentes.

>> MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE POUR LES ENTREPRISES

En complément du numéro vert, un guichet unique physique et numérique doit être mis en place afin de faciliter toutes les démarches qui concernent l'activité de l'entreprise (CAFAT, banque, assurance, administrations, impôts, chômage partiel, télétravail, direction du travail, etc.).

**DOSSIER DE PRESSE DES ORGANISATIONS PATRONALES
#CORONAVIRUS #Nouvelle-Calédonie #Entreprises #Salariés**

**EN TANT QU'INTER-PATRONALE, NOUS SOMMES PRETS A TRAVAILLER EN LIEN
AVEC NOS ELUS ET LES PARTENAIRES SOCIAUX.**

Nous demandons également être **inclus et participer au Comité de crise hebdomadaire** car, en parallèle de la crise sanitaire, nous devons faire face à la crise économique qui est en train de se creuser.

Notre inter-patronale souhaite vivement participer et œuvrer au cœur de cette crise. Le MEDEF-NC, la CPME-NC et l'U2P-NC, avec leurs contacts privilégiés auprès de leurs instances nationales et de la FEDOM, sauront faire entendre nos requêtes et notre situation au plus haut niveau des institutions gouvernementales françaises et européennes.

Le Monde change. Nous sommes arrivés au bout d'un système. Les pandémies, dans le cadre d'un réchauffement mondial global, vont modifier les sociétés et les interconnexions, de manière durable. Une fois que nous serons sortis de cette crise, il faudra être capable de tirer des leçons de cette situation et ne pas avoir la mémoire courte. Nous devons nous préparer à **gagner en autonomie : économique, énergétique et alimentaire.** C'est indispensable et nous le devons à nos enfants.

Ainsi, notre inter-patronale sera également présente au lendemain du COVID-19 pour construire une nouvelle relance économique.
